

Réf: Dossier 435676

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIPALM IVOIRE »

Siège ABOISSO KASSIKRO, Lot 206, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 31/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIPALM IVOIRE »

Objet :

- Production d'huile de palmiste ;
- Achat et vente d'hévéa ;
- Négoce ;
- Import /Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABOISSO KASSIKRO, Lot 206, Ilot 0

Dirigeant(s) M EHWIE COLLINS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABS-01-2025-B12-00080 du 09/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 09/10/2025

